

années 1896, 1899 et 1900. Le bureau était composé de M. Henri Thierri, adjoint, assisté de M. Godeaux-Lombard, secrétaire municipal.

Nous recevons la lettre suivante : Roubaix, le 18 décembre 1907. Monsieur Reboux, Directeur du Journal de Roubaix,

Je vous prie de bien vouloir remettre à l'heure de la publication de votre journal, la somme de 10 francs, me remboursant, moi-même, d'une indemnité accordée par le conseil des prud'hommes et versée par un ouvrier qui n'a pas voulu faire sa démission.

Je vous remercie de l'hospitalité que vous m'avez accordée à votre journal, et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

En rédacteur de la Grande-Bec.

Le banquet annuel des membres de l'Association Amicale des Anciens élèves des Frères... Le banquet annuel de la Saint-Nicolas a eu lieu, dimanche à cinq heures, dans la salle des fêtes de la Mairie.

Le directeur de l'Association a prononcé quelques paroles et a remercié les donateurs... Le banquet a été très réussi et a permis de passer une soirée agréable.

Le directeur de l'Association a prononcé quelques paroles et a remercié les donateurs... Le banquet a été très réussi et a permis de passer une soirée agréable.

Le directeur de l'Association a prononcé quelques paroles et a remercié les donateurs... Le banquet a été très réussi et a permis de passer une soirée agréable.

Le directeur de l'Association a prononcé quelques paroles et a remercié les donateurs... Le banquet a été très réussi et a permis de passer une soirée agréable.

Le directeur de l'Association a prononcé quelques paroles et a remercié les donateurs... Le banquet a été très réussi et a permis de passer une soirée agréable.

Le directeur de l'Association a prononcé quelques paroles et a remercié les donateurs... Le banquet a été très réussi et a permis de passer une soirée agréable.

Le directeur de l'Association a prononcé quelques paroles et a remercié les donateurs... Le banquet a été très réussi et a permis de passer une soirée agréable.

Le directeur de l'Association a prononcé quelques paroles et a remercié les donateurs... Le banquet a été très réussi et a permis de passer une soirée agréable.

Le directeur de l'Association a prononcé quelques paroles et a remercié les donateurs... Le banquet a été très réussi et a permis de passer une soirée agréable.

Le directeur de l'Association a prononcé quelques paroles et a remercié les donateurs... Le banquet a été très réussi et a permis de passer une soirée agréable.

Le directeur de l'Association a prononcé quelques paroles et a remercié les donateurs... Le banquet a été très réussi et a permis de passer une soirée agréable.

Le directeur de l'Association a prononcé quelques paroles et a remercié les donateurs... Le banquet a été très réussi et a permis de passer une soirée agréable.

Le directeur de l'Association a prononcé quelques paroles et a remercié les donateurs... Le banquet a été très réussi et a permis de passer une soirée agréable.

SIROP PECTORAL DELABAERE

Prenez le sirop pectoral Delabaere. Il guérit rapidement les rhumes, les toux, les bronchites, les gripes, les laryngites, les angines, etc.

Le sirop pectoral Delabaere est employé avec succès contre les accès d'asthme...

Pharmacie Delabaere, rue d'Anvers, 54, Dour, près Namur.

COURS FRAIS, 21, Rue de l'Hotel

La Librairie du Journal de Roubaix offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

- 100 cartes ivoires, 1.25
100 cartes ivoires (gravier), 3.25
100 cartes ivoires (gravier) et 100 enveloppes pour 100 cartes ivoires, 2.75

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES depuis 0.40 la boîte

AGENDAS pour 1898 - ALMANACHS CALENDRIERS

Bien s'adresser 71, Grande-Rue, 71

WATTELOS

A propos d'une adjudication concernant l'entretien du cheval de l'ébouage, nous avons dit que Mme veuve Ledoux avait été déclarée adjudicataire moyennant un rabais de 30 0/0.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

LES COURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES A ROUBAIX

La transcendence du christianisme... Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

Le R. P. Pristoni a continué, mardi soir, la série de ses cours d'apologétique religieuse.

LETRES MORTUAIRES & D'OBITS

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette adjudication.